



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 30 Mars 2016

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Cabrières
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise BRIGNAC : M. JURQUET Henri, CABRIERES : M. MALLET Denis, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. RUIZ Salvador, M. GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M. DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M. FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M. BRUN Olivier, LACOSTE : M. VENTRE Philippe LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, MOUREZE : M. DIDELET Serge, NEBIAN : M. BARDEAU Francis, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. VALERO Claude, M. ALEIX Bertrand, M. GASC Georges, M. DUPONT Laurent, SALASC : M. COSTES Jean, VILLENUEVTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. FAVIER Marc à M. REVEL Claude, Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIÈRE Yolande, Mme OLLIE Sophie à M. DÔ Laurent, M. PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure, M. VIALA Daniel à M. COSTE Bernard, Mme MALMON Sylvie à M. BARDEAU Francis, Mme GUERIN Audrey à M. ALEIX Bertrand, Mme BOUISSON Mylène à M. GASC Georges, M. DIDELET Serge à M. RODRIGUEZ Joseph.</p>

Objet : Etude de préfiguration pour le schéma de structuration des compétences eau potable et assainissement collectif à l'échelle du territoire de la Communauté de communes du Clermontais – Demande de subventions pour le financement.

Monsieur Claude REVEL informe les membres du conseil communautaire que La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) impose aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à compter du 1^{er} janvier 2020, la prise de compétence obligatoire « eau potable et assainissement ».

Il précise qu'afin de préparer cette prise de compétence obligatoire, la Communauté de communes du Clermontais souhaite :

- lancer au cours du 1^{er} semestre 2016 une étude de préfiguration destinée à définir un schéma de structuration des compétences « eau potable et assainissement collectif » à l'échelle du territoire de la Communauté de communes du Clermontais,
- Solliciter les aides financières les plus larges possibles pour cette étude auprès des financeurs potentiels (Europe, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, Région, Conseil Départemental de l'Hérault...).

En conséquence, il est proposé au Conseil Communautaire :

- De solliciter l'ensemble des partenaires financiers potentiels afin d'obtenir le maximum de subventions pour réaliser cette étude,
- De solliciter une dérogation auprès de chaque financeur potentiel pour le commencement anticipé de cette étude avant la notification des aides financières.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE l'ensemble des partenaires financiers potentiels afin d'obtenir le maximum de subventions pour réaliser cette étude,

SOLLICITE une dérogation auprès de chaque financeur potentiel pour le commencement anticipé de cette étude avant la notification des aides financières

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20160407-2016-03-30-45-DE
Date de télétransmission : 11/04/2016
Date de réception préfecture : 11/04/2016